

## Motion

### Contre la détention de Fariba Adelkhah et Roland Marchal en Iran

Les nouvelles des chercheurs français Fariba Adelkhah et Roland Marchal, arrêtés à l'aéroport de Téhéran le 5 juin 2019 et prisonniers scientifiques depuis cette date, sont extrêmement préoccupantes. Ayant mené une grève de la faim, Fariba Adelkhah est aujourd'hui très affaiblie. Roland Marchal est confronté à des problèmes de santé qui font l'objet de soins mais que sa détention aggrave évidemment. Leur procès à huis clos vient d'être reporté à Téhéran.

Cette détention met en danger toute circulation de chercheurs et chercheuses étrangers, elle est inacceptable. Nous appelons à la libération immédiate de nos collègues Fariba Adelkhah et Roland Marchal, et sommes tout aussi préoccupés par la situation de la dizaine d'autres chercheurs et universitaires étrangers incarcérés en Iran.

La CID 52 interpelle la direction du CNRS, qui a le devoir de protéger ces chercheur.e.s, et lui demande de suspendre sans délai les liens académiques institutionnels noués entre les laboratoires et des partenaires de recherche iraniens. Elle considère que les principes fondamentaux d'éthique de la recherche imposent la suspension des programmes et accords scientifiques, dans tous les domaines disciplinaires et interdisciplinaires, entre le CNRS et des universités ou organismes de recherche iraniens, compte tenu de la séquestration dont sont injustement victimes nos deux collègues.

Catherine LEBLANC  
Présidente de la CID52

### Motion adoptée le 13 mars 2020

20 votants : 20 oui, 0 abstention, 0 non

#### Destinataires :

- M. Antoine PETIT, Président-directeur général du CNRS
- Mme Stéphanie THIÉBAULT, Directrice de l'INEE
- M. Nicolas ARNAUD, Directeur de l'INSU
- M. François Joseph RUGGIU, Directeur de l'INSHS
- M. Olivier COUTARD, Président de la CPCN
- Mme Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation